BLOCS DE COMPETENCES

BC-1 : DIAGNOSTIC ET DÉMONTAGE DE LA BATTERIE D'UN VÉHICULE À PROPULSION ÉLECTRIQUE PARTIELLE OU TOTALE

C-1-1 Contrôler l'état de fonctionnement de la batterie d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale (état des calculateurs, relevés SOH/SOC...) en mobilisant les outils adaptés dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées

C-1-2 Déposer le pack batterie d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale, en tenant compte de sa disposition et de son type de branchement, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées

C-1-3 Démonter le pack batterie d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale, à l'aide des outils et méthodes préconisés, pour accéder aux composants internes de la batterie de traction, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées

C-1-4 Diagnostiquer l'état interne des composants électriques et électroniques de la batterie de traction d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale (oxydation, état des busbars, relais, capteurs, calculateurs, modules...), à l'aide de contrôles visuels et instrumentés, pour confirmer les éventuels dysfonctionnements, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées

C-1-5 Prévenir les risques électriques relatifs aux travaux sous tension, en adoptant les mesures de protection collective et individuelle adaptées et en procédant aux contrôles recommandés, pour sécuriser l'intervention selon les normes en vigueur

C-1-6 Vérifier l'intégrité physique d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale et de son pack batterie (identification des chocs, perte d'étanchéité, câbles arrachés…) pour mesurer et qualifier le niveau de risque, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées

BLOCS DE COMPETENCES

BC-2 : REMISE EN ÉTAT DE LA BATTERIE D'UN VÉHICULE À PROPULSION ÉLECTRIQUE PARTIELLE OU TOTALE

C-2-1 Compléter la documentation réglementaire relative à l'intervention sous tension, afin de la clôturer
C-2-2 Séparer les composants internes de la batterie d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale en stockant les éléments dangereux en sécurité, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées
C-2-3 Calibrer les modules de la batterie d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale, en mobilisant les outils adaptés, pour rééquilibrer leurs tensions, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées
C-2-4 Remplacer les composants électroniques et électriques faisant l'objet d'un dysfonctionnement pour remettre en conformité la batterie d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées
C-2-5 Reprogrammer les calculateurs du pack batterie d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale, à l'aide d'outils adaptés et en mettant à jour leur logiciel, pour les remettre en conformité, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées
C-2-6 Fermer le pack batterie d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale, à l'aide des outils et méthodes préconisés, pour assurer son étanchéité et son intégrité, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées
C-2-7 Prévenir les risques électriques relatifs aux travaux sous tension, en adoptant les mesures de protection collective et individuelle adaptées et en procédant aux contrôles recommandés, pour sécuriser l'intervention selon les normes en vigueur

BLOCS DE COMPETENCES

BC-3 : PLANIFICATION DES TRAVAUX SOUS TENSION

C-3-1 Préparer et contrôler le matériel et l'outillage adapté à l'intervention pour s'assurer d'intervenir en sécurité

C-3-2 Prévenir les risques électriques relatifs aux travaux sous tension, en adoptant les mesures de protection collective et individuelle adaptées et en procédant aux contrôles recommandés, pour sécuriser l'intervention selon les normes en vigueur

C-3-3 Planifier la réalisation de travaux sous tension en s'assurant de compléter et de disposer de la documentation réglementaire relative aux risques afférents pour intervenir en sécurité dans une zone dédiée, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, d'environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées

BLOCS DE COMPETENCES

BC-4 : CONSEILS ET APPUI TECHNIQUE AUPRÈS DU CLIENT ET DU CONSEILLER CLIENT APRÈS-VENTE

C-4-1 Apporter au client des conseils sur les bonnes pratiques d'usage du véhicule électrique et hybride (batteries, éléments de charge…), afin d'optimiser leur fonctionnement et leur durabilité et en les informant sur les règles de sécurité

C-4-2 Collecter les informations techniques auprès du client et/ou du conseiller client après-vente en le questionnant sur les conditions d'apparition de la panne, en reformulant ses propos et en réalisant un essai véhicule pour constater les dysfonctionnements du véhicule

C-4-3 Expliquer et argumenter une solution technique au client et/ou au conseiller client après-vente pour justifier des interventions menées sur le véhicule, en les retranscrivant dans un langage technique adapté et en prodiguant des conseils et recommandations techniques sur l'utilisation du système, selon la problématique identifiée et le type de véhicule

BLOCS DE COMPETENCES

BC-5 : TRANSMISSION DES SAVOIR-FAIRE ET CONNAISSANCES TECHNIQUES

C-5-1 Identifier les besoins en formation technique d'une équipe, afin de contribuer au développement des compétences requises, à partir d'un état des lieux des compétences détenues

C-5-2 Répondre aux demandes individuelles d'appui technique, pour faciliter l'apprentissage et la montée en compétences de l'équipe

C-5-3 Mettre en œuvre des situations de travail formatrices pour faciliter l'apprentissage de son équipe, en évaluant régulièrement les acquisitions d'apprentissage et en tenant compte des éventuelles situations de handicap

C-5-4 Accompagner un nouveau collaborateur, afin de faciliter sa prise de poste et favoriser son intégration au sein de l'équipe et de l'entreprise, en identifiant ses besoins en compétences et en tenant compte des éventuelles situations de handicap

C-5-5 Animer une formation technique, afin de transmettre des savoir-faire et connaissances, en mettant en place les matériels, les situations adaptés aux objectifs de la progression pédagogique, conformément aux règles d'accessibilité